

COMMERCE INTERNATIONAL ET SÉCURITÉS ALIMENTAIRES NATIONALES

par Françoise **Gérard**¹

La crise récente sur les marchés internationaux de produits agricoles renouvelle les interrogations sur les liens entre commerce international et sécurité alimentaires ainsi que sur les avantages relatifs du libre-échange et de la régulation du commerce international pour une nation. S'il est vrai que les résultats en la matière sont peu encourageants, la libéralisation du commerce de produits agricoles est loin d'être achevée, si bien que le débat ne peut être clos par le simple examen des faits. L'ambition de cette communication est d'éclairer le débat en explicitant les fondements théoriques de cette controverse et en les mettant à l'épreuve des faits afin de clarifier les mécanismes à l'œuvre, dans les relations entre commerce international et sécurité alimentaire.

Le développement des échanges et le retrait des interventions publiques sur les marchés agricoles, orchestrés par le GATT puis l'OMC, trouve sa source dans la théorie économique et a pour objectif un gain global de bien-être. En effet, le commerce international est en principe doublement favorable à la sécurité alimentaire. Tout d'abord, il garantit l'efficacité grâce à la concurrence : les biens produits et échangés selon le principe des avantages comparatifs sont moins coûteux pour les consommateurs. Ricardo montre qu'il s'agit d'une situation où les deux partenaires commerciaux gagnent. De plus, le commerce offre une assurance contre les fluctuations des volumes produits soumis aux aléas naturels. Les productions agricoles sont en effet caractérisées localement par de fortes fluctuations des volumes offerts, entraînant si les marchés sont isolés les uns des autres de fortes fluctuations des prix que le commerce international peut permettre de lisser. Ces deux éléments font du commerce international un atout pour la sécurité alimentaire. La supériorité des marchés libres dans le cadre de la concurrence pure et parfaite est un résultat essentiel de la théorie néoclassique : les mécanismes autorégulateurs du marché permettent d'obtenir un équilibre optimal, dans le sens où on ne peut accroître le bien-être d'une catégorie d'acteurs sans diminuer d'un montant plus élevé celui d'une autre catégorie. Les interventions publiques sont alors non seulement coûteuses mais créatrices de distorsions préjudiciables au bien-être mondial. Le prix, tel qu'il est déterminé sur un marché libre, constitue le signal adéquat pour la coordination des décisions des acteurs.

Cette démonstration incontestable est cependant théorique et ainsi issue d'une simplification de la réalité. On la confrontera à quelques faits, en particulier la difficulté à assurer une croissance soutenable accompagnée d'une réduction de l'insécurité alimentaire au Sud, ou à mettre en place une agriculture respectueuse de l'environnement et satisfaisant les consommateurs, au Nord.

Cela permettra de mettre en évidence, des éléments absents du modèle et qui méritent considération :

- le déroulement du temps, l'incertitude et les fluctuations qui l'accompagnent ;
- l'optimalité est obtenue « étant donnée la distribution des revenus » et ne dit rien sur cette question clé ;

¹ CIRAD GREEN.

- Les externalités associées à la production, comme la pollution ou la dégradation des ressources naturelles.

Plusieurs éléments permettent de répondre à ces critiques. La libéralisation des échanges est censée réduire drastiquement l'instabilité des prix. Mais cet argument ne vaut que pour l'instabilité générée par les chocs aléatoires assurables (indépendants et gaussiens). Elle est sans effet sur l'instabilité issue des erreurs de prévisions des opérateurs et de leurs brusques modifications, inévitables, du fait de l'incertitude irréductible qui caractérise le monde réel. En ce qui concerne, les externalités des compensations hors-marchés sont préconisées. Mais elles sont particulièrement difficiles à mettre en place pour les « Etats faibles » où les institutions sont déficientes.

Dans ces conditions, le prix sur le marché libre ne constitue pas un signal adapté pour coordonner efficacement les producteurs pour assurer la sécurité alimentaire aujourd'hui sans compromettre les chances de la société future de souscrire demain (ou dans 50 ans) à la même nécessité. Il est alors possible que des politiques de régulation du commerce international soient plus favorables à la sécurité alimentaire que l'absence de toute intervention publique. Toutefois, les leçons des expériences passées nous encouragent à inclure les défaillances d'Etat dans l'analyse, les risques de détournement des politiques par les acteurs les mieux placés et à prendre garde à minimiser les impacts des politiques nationales sur les partenaires commerciaux. Quelques éléments de réflexion sur les formes que pourraient prendre cette régulation seront proposés.